

Certificat

Mortiers et produits connexes

Colle à carrelage - Mortier Colle à double taux de gâchage

CERMIPLUS 2.0 (gris et blanc)

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société CERMIX
BP 14 FR - 62240 DESVRES
Usine FR - 62240 DESVRES

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



06 MC 15

Décision de reconduction n° 3033-06 MC 15 du 16 février 2021

Cette décision se substitue à la décision n° 2506-06 MC 15 du 22 mai 2017

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 12004-1 :

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

C2 - E (consistance normale)

C2 - EG (consistance fluide)

La caractéristique « G » est complémentaire à la norme produit NF EN 12004-1.

Autres caractéristiques :

- > Adhérence sur les chapes à base de sulfate de calcium après primaire : **Chape sulfate de calcium après primaire**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols et en murs intérieurs : **Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols intérieurs : **Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles**

Ce certificat comporte 1 page et 2 pages d'annexes.

Correspondant :

Courriel : mortiers@cstb.fr
Tél. : 01 61 44 81 38

Pour le CSTB
Pour le Président

Edwige PARISEL

Annexe du certificat

Décision n° 3033-06 MC 15 du 16 février 2021

CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE POUR INFORMATION

CERMIPLUS 2.0 (gris et blanc)

DOMAINE D'EMPLOI

- Sols intérieurs et extérieurs
 - Murs intérieurs (consistance normale)
 - Chape sulfate de calcium après primaire
 - Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé
 - Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles
- La fonction "Réducteur de poussière" n'est pas examinée dans le cadre de la certification.

GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PÂTE

- Taux de gâchage :
 - Consistance normale : 28 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 7 l d'eau pour un sac de 25 kg).
 - Consistance fluide : 32 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 8 l d'eau pour un sac de 25 kg).
- Temps de repos : 5 min environ.
- Durée pratique d'utilisation : 3 h
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 30 min environ.

PREPARATION DES SUPPORTS

Support	Préparations particulières
Béton cellulaire (consistance normale)	😊
Chape fluide à base de sulfate de calcium	👉📄
Chape asphalte non sablée	👉
Traces de colle en sol	👉
Anciennes dalles plastiques semi-flexibles	😊
Ancien carrelage émaillé non poncé	😊
Ancienne peinture de sol	👉
 avec primaire spécifié dans la fiche d'emploi des primaires de la Société	
 application sans primaire	 voir dispositions complémentaires ci-dessous

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Chape fluide à base de sulfate de calcium :

- > Traitement de la périphérie en local E2 : bande de renfort AR12 ou AR12C marouflée dans CERMICRYL (400 g/m²). Laisser sécher 3 h au moins, puis appliquer une seconde couche de CERMICRYL (400 g/m²). Laisser sécher 16 h au moins.
- > Produits de jointoiement associés :
 - en local E2 : CERMIJOINT SOUPLE de la Société CERMIX.

Annexe du certificat

Décision n° 3033-06 MC 15 du 16 février 2021

AUTRE DÉSIGNATION COMMERCIALE ET DISTRIBUTEUR POUR INFORMATION

CERMIPLUS 2.0 (gris et blanc)

Désignation commerciale du mortier colle	Distributeur
PRET MIX FLEX	WIENERBERGER SAS 8 rue du canal - Achenheim FR-67087 STRASBOURG CEDEX 2